

Connaître la réglementation pour la production et la commercialisation des huiles essentielles pour la vente directe

Objectifs

Appréhender la notion de réglementation selon l'usage. Mettre en pratique l'étiquetage d'un flacon d'huile essentielle et adapter sa communication.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Programme disponible dans le PDF à télécharger à droite de la page.

Pour s'inscrire, remplir le formulaire suivant : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform>

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



• AGRIBIO 04 •
Les Agriculteurs Bio des Alpes
de Haute-Provence

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Plus de renseignements

Mégane Véchambre
conseillerppam@bio-provence.org
Agribio04

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

31 janv 2023

04700 Oraison

Charlotte Bringer-Guérin (CIHEF)

09:00 - 17:00 (7hrs)

Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform>